

Assainissement et Eau à Bamako : La Banque Mondiale débloque 250 millions de dollars

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

VENDREDI 02 DECEMBRE 2022

1236

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Projet SWEED

Des résultats probants engrangés !



Mali et l'Algérie : Booster la coopération dans les domaines du numérique et des startups



Recherche contre le paludisme : Maliens et Américains en pointe !



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

01 Nov.
2022

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

263

Nouveaux cas confirmés

00

Nouveaux guéris

00

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

607 003 Vaccinations incomplètes

2 456 509 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

32 760

Guéris

31 941

Décès

742

dont 01 font l'objet
d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.12



P.17



P.21



/ Une /



Projet SWEED : Des résultats probants engrangés !

P.5

/ Brèves /



Mali : Deux morts dans une attaque à Kayes

P.12

Enseignement fondamental : Le gouvernement veut mettre fin à « l'illégalité » de certaines écoles privées

P.12

COMMUNIQUE DE PRESSE

P.13

Tombouctou et sa relance du développement : Le gouverneur Bakoun Kanté accueille des ambassadeurs européens

P.13

Service Sociale des Armées : Encore au chevet des veuves et orphelins des militaires et paramilitaires

P.14

Diplomatie : Le ministre Diop offre un dîner au doyen du corps diplomatique au Mali

P.14

Recherche contre le paludisme : Maliens et Américains en pointe !

P.15

/ Actualité /



Assainissement et Eau à Bamako : La Banque Mondiale débloque 250 millions de dollars

P.17

Agriculture écologique et biologique : Un cahier de charges harmonisé !

P.18

Violations des droits humains au Mali : Amnesty international dénombre « plus de 494 cas... »

P.19

Renforcement des capacités : Plus de 1 000 nouveaux policiers maliens du Groupement mobile de sécurité formés avec l'appui de la Police des Nations unies

P.20

/ Politique /



Mali et l'Algérie : Booster la coopération dans les domaines du numérique et des startups

P.22

Gouvernance : A la place du CNT..

P.23

Retour de Dr. Choguel Kokalla Maiga à la tête du gouvernement : Fin de suspense depuis le vendredi, 25 novembre 2022 !

P.24

/ Culture & société /



Mesures préventives des maladies respiratoires en saison froide : Les comportements à adopter

P.26

/ International /



Niger : Le fonds africain de développement fournit 16 millions \$ pour soutenir l'approfondissement et l'inclusion du secteur financier

P.27

Sénégal : Une gifle retentissante administrée à une députée à l'assemblée nationale

P.28

/ Sport /



Coupe du monde 2022 : Le Maroc s'offre le Canada et une qualification historique !

P.29

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO

Madouwa Prestige

Organic Herbal Teas



Tisane Madouwa

SCAN FOR INFO



Pour Femme / For Women

Tisane Damou

Lutte contre la sècheresse vaginale, infections urinaires donne une odeur fraiche / Revered by African Community for reducing urinary track infections, promoting natural vaginal moisture and neutralizing undesirable odors.

Ingredients: Nep nep & gongoli, gloue de gerofle, et plante secrète / nep nep & gongoli, cloves, miscellaneous herbs native to Mali, Africa.



20 tea bags / 100% natural

New York - USA : +1347 538 6505 / Mali - Africa : +223 95 36 37 22

Email : madouwa2019@gmail.com - Site : madouwaprestige.com



Projet SWEED

Des résultats probants engrangés !

Le Secrétaire général du ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Domaines, de l'Aménagement du territoire et de la Population, Samballa Mady Kouyaté, a présidé, le jeudi 1er décembre 2022, la 7ème réunion du comité national de pilotage du projet d'autonomisation des femmes et dividende démographique au Sahel (SWEED). Objectif : valider le bilan annuel 2022 et approuver le projet du plan de travail et de budget annuel (PTBA) 2023. C'était en présence du Coordinateur national SWEED, Moussa Sidibé et des représentants des différents départements impliqués dans la mise en œuvre du projet.

Au cours de cette réunion, les participants ont examiné et validé le bilan 2022, procédé à un examen rigoureux du projet de PTBA 2023 du projet, formulé des recommandations. Il s'agissait aussi de valider

le document, en vue de sa soumission à l'avis de non objection de la Banque mondiale. Selon le Coordinateur national de SWEED, Moussa Sidibé, ce sont des sessions annuelles qui portent sur la validation du bilan de l'année

en cours et interviennent généralement en fin novembre. Elles sont suivies de discussion et validation du projet de PTBA de l'année suivante. Autrement dit, un exercice habituel. « **Ce sont les premières occasions pour vérifier si les discussions issues des ateliers qui se déroulent généralement à l'avance** » Aussi, elles regroupent les représentants de l'ensemble des départements partenaires du projet SWEED, les représentants des ONG de mise en œuvre et tous les partenaires qui accompagnent le projet SWEED. Ces discussions sont sanctionnées par un projet de rapport annuel et un projet de PTBA pour l'année suivante. Mes équipes et moi-même restons disponibles pour prendre en charge l'ensemble des observations, des recommandations qui seront formulées à l'issue des rencontres pour que nous puissions sortir des documents finalisés et qui seront ensuite soumis à l'approbation de la banque mondiale », a-t-il indiqué. Pour sa part, Le Secrétaire général du ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Domaines, de

L'Aménagement du Territoire et de la Population, Samballa Mady Kouyaté, a rappelé que le gouvernement du Mali, a signé depuis le 3 avril 2015 avec la Banque mondiale, l'accord de financement pour la mise en œuvre du projet d'autonomisation des femmes et dividende démographique au Sahel. Cet accord dont l'objectif est le développement, le renforcement du niveau d'autonomisation des femmes et des adolescentes pour accélérer la transition démographique et la croissance économique afin de créer ainsi les conditions d'accélération de la capture du dividende démographique dans la région du sahel. La première phase du projet a été mise en œuvre dans 7 pays du sahel à savoir le Bénin, le Burkina Faso, la Guinée, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad sur la période de 2015-2022 avec l'assistance technique du fond des nations Unies pour la population et de l'organisation Ouest Africain de la santé.

Le Secrétaire général du ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Domaines, de l'Aménagement du Territoire et de la Population, Samballa Mady Kouyaté, a mis en relief les résultats engrangés. Au regard de ces résultats satisfaisants obtenus, grâce au leadership exemplaire du Comité National de pilotage et à l'engagement de l'Unité d'Exécution du Projet et des différents partenaires de mise en œuvre, la Banque mondiale a décidé de financer une phase additionnelle sur la période 2021-2024 pour un montant de 60 millions de dollars US dont 50% de don et 50% de prêt. L'année 2022, deuxième année de mise en œuvre de cette phase additionnelle, a été marquée par des contraintes majeures qui ont eu un impact négatif pour un taux d'exécution programmatique de 61% sur la même période. Il reste entendu que ce taux évoluera d'ici le 31 décembre 2022. « **Au plan de la mise en œuvre des interventions, des résultats encoura-**

geants sont à noter dans toutes les composantes du projet, malgré les contraintes majeures décrites plus haut. Je rappelle à ce titre, que sur une prévision budgétaire total de 16.738.648.152 FCFA, le projet a fait une réalisation totale de 10.196.620.136 FCFA, soit un taux de d'exécution de 61%. Ce taux atteindra 68% au 31 décembre 2022 et aurait pu atteindre plus de 85% sans les suspensions de décaissement de 5 mois. Ce montant total décaissé à la date du 31 octobre 2022, a servi au financement de la mise en œuvre des activités et le fonctionnement du projet pour 84% pour les fonds IDA et 16% sur les fonds AFD », a-t-il expliqué.

■ Ibrahim Sanogo



■ Oumar Traore



"On peut attribuer les sept(7) péchés capitaux au soleil : la colère, l'avarice, l'envie, l'orgueil, la gourmandise, la paresse, la luxure. Mais on ne peut le masquer avec ses mains"
 Moussa SISSOKO " La fabrique sociale "
 Regard sur l'école malienne
 Nous sommes de retour.
 Merci à toutes et à tous.



■ Ammy Baba Cisse



La loi de finances pour l'exercice budgétaire 2023 à été définitivement adopté le par le CNT (1ère partie et 2ème partie).
 Les budgets de la Présidence et du CNT ont été adoptés à l'unanimité des membres présents dans la salle.
 * Pour : 134 voix
 * Contre : 00 VOIX
 * Abstention : 00 VOIX.
 Le budget national pour l'exercice 2023 se chiffre en prévisions de recettes à 2199,908 milliards de FCFA et en prévisions de dépenses budgétaires à 2 895,903 milliards de FCFA.
 Le Budget 2023 présente un déficit global de 695,995 milliards de FCFA.
 Que Dieu facilite la réalisation des objectifs de programmes.



Tout est bien qui finit. Jolib TV et la HAC se sont compris.



■ Serge Daniel



#Afrique-cartes Bancaire/ Dakar - Abuja! A l'aéroport pour régler un achat, je sors ma carte de crédit d'une Banque africaine. Elle est rejetée par le Terminal de Paiement Électronique (TPE). Je sors une carte de crédit d'une banque européenne, le TPE l'accepte. Où sommes-nous?

■ Macky Sall



Ce 1er décembre marque le 78e anniversaire de l'événement douloureux du massacre de Thiaroye. Je salue leur mémoire et rends hommage à leur contribution décisive à la Libération des peuples contre le nazisme. Nous n'oublierons jamais Thiaroye 44 !

■ Dr Malika Issoufou



O vous qui avez cru! Quand on appelle à la Salât du jour du Vendredi, accourez à l'invocation d'Allah et laissez tout négoce. Cela est bien meilleur pour vous, si vous saviez!
 Que le bon Dieu bénisse le Niger et son peuple #Amine



■ Présidence de la République du Mali

Bamako | 01 décembre 2022 | #Justice
Rentrée des Cours des Tribunaux sous la Présidence de Son Excellence, le Colonel Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'État, Président du Conseil Supérieur de la Magistrature.



Le Président de la Transition, S.E le Colonel Assimi GOITA, Chef de l'État, Président du Conseil Supérieur de la Magistrature a présidé ce jeudi 01 décembre 2022, l'audience solennelle de rentrée des Cours des Tribunaux, édition 2022-2023.

La Cérémonie qui a eu lieu à la Cour Suprême, a enregistré la présence qualitative de la famille judiciaire, les auxiliaires de la justice et plusieurs autres personnalités, notamment le Premier ministre par intérim, le Président du Conseil National de Transition, des membres du gouvernement.

Une justice plus proche du citoyen, aura été le thème de cette édition, mis à profit successivement par le Président de la Cour Suprême, le rapporteur Général, le Ministère Public et le Barreau pour souligner la nécessité absolue « d'une bonne distribution de la justice ».

Au Mali le constat est que le citoyen ne se sent pas proche de sa justice qu'il ne comprend d'ailleurs pas, pour diverses raisons, les défis analysés en amont l'éloignent du citoyen malien a indiqué le Président de la Cour Suprême, selon lequel, la notion de bonne distribution de la justice implique a priori un service public de la justice garantissant l'accès facile à la justice, d'où l'opportunité de la thématique.

De l'importance que revêt le thème de l'édition 2022-2023, le Procureur général de la Cour Suprême a manifesté son enthousiasme, considérant par ailleurs sa symbolique, une symbolique très significative de la volonté du bureau de la Cour Suprême, de positionner celle-ci au niveau de l'avant-garde du combat pour la réforme de notre justice.

Dans cette perspective, les efforts doivent être conjugués pour bâtir dans notre Maliba une justice forte, citant au passage, « Pas d'État fort sans une justice forte » selon le Président de la Transition le Colonel Assimi GOITA.

Il est impératif de veiller jalousement à ce que la justice soit plus proche de ses citoyens, a conforté le Bâtonnier par intérim, de faire en sorte qu'elle soit en parfaite symbiose avec ceux-là aux noms desquels elle est rendue et que ces derniers s'y reconnaissent et l'adobe naturellement. Ainsi, selon lui, les Maliens feront désormais confiance aux acteurs qui l'animent et d'accepter véritablement l'institution judiciaire dans son ensemble.

Au Président de la Transition, de rappeler priori, que l'État comme ensemble des gestions politiques, juridiques, militaires, administratives et économiques organise la société sur un territoire.

La justice quant à elle est à la fois une vertu, une organisation harmonieuse de la vie sociale. Il s'agit du principe qui maintient chaque instance à sa place en présidant à l'harmonie de l'ensemble, a poursuivi le président du Conseil Supérieur de la Magistrature. Elle repose sur un socle moral qui exige le respect du double principe de l'égalité en droit et dans l'équité, a fait remarquer le Colonel Assimi GOITA, Président du Conseil Supérieur de la Magistrature. Ces deux principes en appellent à la bonne distribution de la justice, c'est-à-dire une justice proche du citoyen, a martelé le Chef de l'État, Président du Conseil Supérieur de la Magistrature.

En ce qui concerne les difficultés évoquées, par les différents orateurs, les défis à relever, le Chef de l'État, Président du Conseil Supérieur de la magistrature a indiqué avoir pris bonne note.

Espace d'échanges et de partages autour de la préoccupation, il convient de souligner, selon le Procureur de la Cour Suprême qu'il s'agit là, de l'espoir de voir le citoyen se réconcilier avec la justice.



■ Journallepays



CNJ Mali

Notre Confrère, Boubacar Yalkoue occupe désormais le poste de Secrétaire général du Comité Exécutif jusqu'au prochain congrès prévu en mars 2024.



Maitre Mamadou Ismaïla Konaté

Les leaders africains sont les tout premiers à mettre en danger l'Etat de droit, la sécurité juridique et judiciaire, partant, la paix. Lorsqu'un dirigeant de parti, de surcroît le plus important du pays, s'exprime de cette façon, c'est bien que le danger est au bout du fusil, tenu par des mains à la gâchette facile. #Tchad #EtatDeDroit #ExigenceNationale



30 novembre 2022

Propos

"les avocats se lèvent et racontent leur vie. Mais ils étaient où avant ?"
"Ils auraient dû empêcher ces gens de venir nous attaquer dans nos maisons. Maintenant qu'on commence à les juger, ils ne veulent pas aller les défendre. S'ils ne veulent pas, c'est tant pis".



HAROUN KABADI
SG du MPS

@salaminfo

L'Assemblée nationale du Sénégal devient coutumière de ces scènes de pugilat entre députés, représentants du peuple qui se battent et en plus, c'est une VBG en direct...pas bien et plutôt déplorable comme scène et peu importe la raison d'ailleurs. #Députés #Sénégal #DignitéEnPlus

Abdoul Momini Bokoum



Urgent urgent urgent très très très bonne nouvelle , la sanction de la HAC contre Joliba TV.News est levée .

Wassim Nasr



#Nigeria première allégeance au nouveau calife, Abou al-Houssain, depuis la très symbolique forêt de #Sambisa // The 1st alliegence to the new calife come from the very symbolic Sambisa forest



Gouvernement du Mali



Budget d'Etat 2023: la Loi de Finances pour l'exercice 2023 adoptée par le CNT.

Le CNT a adopté de la loi de Finances 2023 ce jeudi 1er décembre 2022 (1re partie et 2e partie). Présenté par le ministère de l'Économie et des Finances, il s'agit du sixième budget en mode programme. Les prévisions de recettes budgétaires pour l'exercice 2023 s'élèvent à 2 199, 908 milliards de francs CFA contre 1 982,440 milliards de francs CFA dans la loi de finances rectifiée 2022, soit une augmentation de 217,467 milliards de francs CFA, correspondant à une hausse de 10,97%. Les prévisions de dépenses budgétaires pour l'exercice 2023 s'élèvent à 2 895,903 milliards de francs CFA contre 2 647,028 milliards de francs CFA dans la loi de finances rectifiée 2022, soit une hausse de 248,874 milliards de francs CFA, soit une progression de 9,40%. Le Budget 2023 présente un déficit global de 695,995 milliards de FCFA contre 664,588 milliards de FCFA dans la loi de finances rectifiée 2022, soit une augmentation de 4,73%. A l'issue des travaux, le ministre de l'Économie et des Finances a remercié l'ensemble des acteurs du processus budgétaire pour les efforts consentis ayant abouti à l'adoption du projet de loi de Finances 2023.



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

L'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS), sur financement de son budget de l'exercice 2023, lance un appel d'offres ouvert relatif à **l'entretien et nettoyage des locaux de l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS) en trois (03) distincts.**

Les sociétés ou entreprises intéressées par le présent avis, peuvent retirer le dossier d'appel d'offres à la Direction Financière et Comptable de l'INPS tous les jours ouvrables de 08 heures à 15 heures contre paiement de la somme non remboursable de **deux cent mille (200.000) F CFA.**

La séance d'ouverture des plis aura lieu le **Jeudi 29 Décembre 2022 à 13 heures** dans la salle du Conseil d'administration de l'INPS, Direction Générale sise Square Patrice Lumumba en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants.

Les offres doivent être déposées au Secrétariat Particulier du Directeur Général au plus tard le **Jeudi 29 Décembre 2022 à 12 heures** et accompagnées d'une caution de soumission d'un montant égal au moins à **quatre millions francs CFA (4 000 000 F CFA)** pour le lot1 et **trois millions francs CFA (3 000 000 F CFA)** pour les lots 2 et 3.

OUSMANE KARIM COULIBALY

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

L'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS), sur financement de son budget de l'exercice 2023, lance un appel d'offres ouvert relatif au **gardienage et surveillance des locaux de l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS) en trois (03) distincts**.

Les sociétés ou entreprises intéressées par le présent avis, peuvent retirer le dossier d'appel d'offres à la Direction Financière et Comptable de l'INPS tous les jours ouvrables de 08 heures à 15 heures contre paiement de la somme non remboursable de **deux cent mille (200.000) F CFA**.

La séance d'ouverture des plis aura lieu le **Jeudi 29 Décembre 2022 à 14 heures** dans la salle du Conseil d'administration de l'INPS, Direction Générale sise Square Patrice Lumumba en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants.

Les offres doivent être déposées au Secrétariat Particulier du Directeur Général au plus tard le **Jeudi 29 Décembre 2022 à 12 heures** et accompagnées d'une caution de soumission d'un montant égal au moins à **quatre millions francs CFA (4 000 000 F CFA)** pour le lot1 et **trois millions francs CFA (3 000 000 F CFA)** pour les lots 2 et 3.

OUSMANE KARIM COULIBALY

Mali : Deux morts dans une attaque à Kayes



La double attaque du 30 novembre au 1er décembre s'est produite à moins de 300 kilomètres de la frontière sénégalaise. Des véhicules et motos calcinés, des douilles de fusil d'assaut. C'est la scène hideuse laissée par des hommes armés qui ont fait une incursion dans la nuit de mercredi à jeudi à Yélimané, à 600 kilomètres, à l'ouest de Bamako, dans la région de Kayes et non loin de la frontière avec la Mauritanie.

Plusieurs sources locales font état de deux attaques ayant ciblé le poste de douane de la ville et le camp des Forces armées maliennes (Fama). Selon les mêmes sources, ce double assaut aurait fait deux victimes dont un militaire et un civil. La réaction des autorités maliennes est attendue suite à cet incident que beaucoup d'observateurs de la crise sécurité au Mali attribuent aux jihadistes. Depuis quelques années, la Katiba du Macina, composante du Groupe de soutien à l'Islam (GSIM) affilié à Al Qaida au Maghreb islamique (AQMI), évolue vers l'ouest du Mali depuis son bastion du centre. Cette stratégie expansionniste s'articule autour de prêches dans les villages des régions de Kayes et de Koulikoro.

Alors que les premières prédications remontent à 2016, c'est à partir de mai 2020 que les hommes d'Amadou Kouffa ont installé une base entre Diéma et Yélimané, sous la direction du jihadiste Abou Abderrahman, responsable de la zone de Nampala. Mais cela passe aussi par des attaques contre les représentants de l'Etat.

En août 2020, deux gendarmes ont été tués dans l'attaque de la brigade territoriale de Sandaré, dans le cercle de Nioro du Sahel. Quelques jours après, trois soldats maliens sont tombés dans une embuscade à Guiré, dans le cercle de Nara. Le 29 août dernier, des jihadistes présumés ont attaqué le poste de sécurité de Hamdallaye, dans le cercle de Kéniéba. Ces opérations de la Katiba du Macina ne sont pas uniquement une source d'inquiétude pour le Mali.

Le Sénégal qui a réussi jusque-là à contenir l'insurrection jihadiste dans le Sahel au niveau de ses frontières, va redoubler de vigilance en raison de sa proximité avec localités ciblées par les jihadistes dans la région

Enseignement fondamental : Le gouvernement veut mettre fin à « l'illégalité » de certaines écoles privées



La direction nationale de l'enseignement fondamental du Mali invite les académies d'enseignement à lui transmettre la liste des écoles agréées relevant de leur ressort et leurs références au plus tard le 05 Décembre. Elle dit constater le non-respect du calendrier officiel établi par le département de tutelle par certains établissements agréés.

Dans sa lettre rendue publique le 29 novembre, le directeur de l'enseignement fondamental déplore que « de nombreuses écoles privées agréées par le ministère de l'éducation nationale évoluent en toute illégalité ». Aussi, ajoute Issoufi Arbert Bédari Touré, « ces écoles n'ont aucun acte juridique soutenant leur action ».

Le directeur note, par ailleurs que certaines de ces écoles « bien qu'elles soient de droit malien ne respectent pas les programmes officiels en vigueur au Mali ». Ainsi, poursuit-il, « certains établissements ont introduit des langues étrangères autre que le français dès les premières années au mépris des textes qui régissent le système éducatif malien ». Il souligne aussi que ces établissements exécutent des programmes étrangers sans aucune habilitation. Et certains vont même à se donner des dénominations abusives comme « école française » ou école « américaine ». Selon le directeur, cette situation nuit au bon fonctionnement du système.

L'AEPAM en phase avec le Gouvernement

Cette décision du gouvernement est « salubre » a indiqué l'association des écoles privées agréées du Mali (AEPAM). Pour ses responsables « l'école n'est pas un domaine comme les autres secteurs d'activité et personne n'a le droit d'introduire quelque chose qui n'est pas acceptée par les textes ». Boulkassoum Touré, secrétaire général de l'association des écoles

Source : Studio Tamani

ouest du Mali. A ce titre, les autorités sénégalaises ont décidé de renforcer la sécurité à la frontière avec le Mali, en établissant des camps militaires mais aussi en insistant sur la coopération avec le Mali et la Mauritanie pour des actions communes préventives contre les groupes jihadistes.

Source : APA

COMMUNIQUE DE PRESSE



BMS SA, la meilleure réponse à vos besoins !
 Siège Social : Mandallaye ACI 2000, BP E 1280, Bamako, Mali. BIC SWIFT BMSMMLBA
 Tél. : (+223) 20 70 30 00 • Fax : (+223) 20 29 54 10 • Email : bms@bms-sa.nf • www.bms-sa.nf

Signature d'une convention de prêt de 15 milliards de FCFA entre La banque d'investissement et de développement de la CEDEAO (BIDC) ET LA BANQUE MALIENNE DE SOLIDARITÉ (BMS).

Le mercredi 30 novembre 2022, s'est déroulée une cérémonie de signature d'une convention de prêt d'un montant de 15 milliards de F CFA entre la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC) et la Banque Malienne de Solidarité (BMS).

Cette levée de fonds par la BMS-sa à travers la signature intervenue entre le Docteur George Agyekum DONKOR, Président de la BIDC et Monsieur Lanfia KOITA, Directeur Général de la BMS a été finalisée à Bamako. Signée sur une durée de 7 ans, cette nouvelle convention de prêt vient renforcer le partenariat financier qui lie ces deux institutions environ 15 ans. La nouvelle ligne de crédit permettra d'une manière générale à la BMS de développer le secteur industriel et d'autres secteurs productifs à travers la mise à disposition de ressources en vue de leur rétrocession aux promoteurs de PME/PMI, micro entreprises et structures de Microfinance. Ce concours permettra d'une manière spécifique à la BMS de disposer de ressources longues en vue de mieux assumer son mandat avec les PME/PMI et de répondre aux besoins des micro-entreprises et des structures de Microfinance assurant le développement à la base. Le Président de la BIDC et le Directeur Général de la BMS se sont félicités de cette coopération fructueuse entre leurs institutions et ont renouvelé leur reconnaissance aux plus hautes Autorités notamment au Ministre de l'Economie et des Finances, M. Alousseïni SANOU pour leur soutien à cette initiative s'inscrivant dans le cadre global du développement de notre économie nationale.

La Direction Générale de la BMS-sa

Tombouctou et sa relance du développement : Le gouverneur Bakoun Kanté accueille des ambassadeurs européens



C'est dans une ferveur populaire que le chef de l'exécutif régional, le Commissaire Divisionnaire Bakoun Kanté, accompagné des responsables politiques, administratifs, coutumiers et milliaires, a accueilli quatre ambassadeurs européens ce lundi 28 Novembre dans la cité mystérieuse. Il s'agit de son excellence l'ambassadeur de la République d'Allemande, de la Belgique, du Luxembourg et des Pays-Bas. Le Gouverneur dans son discours de bienvenue, a salué la visite de ces personnalités en cette période difficile pour le Pays et particulièrement pour Tombouctou (une ville du Nord). Il a aussi magnifié la qualité des relations de ces pays Européens avec le Mali à travers les nombreux projets exécutés malgré l'insécurité notamment IPROSA ou encore LUX-DEV. Le Gouverneur Bakoun Kanté a également fait ressortir les grandes potentialités agricoles de la région tout en invitant ses hôtes à l'implication régulière des autorités et responsables locaux dans l'exécution des différents projets sur le terrain. En réponse, les diplomates européens, surpris de la chaleureuse hospitalité mystérieuse, ont exprimé toute leur joie d'être à Tombouctou.

Ils ont réaffirmé la ferme volonté de leurs Pays respectifs de soutenir et d'être plus près du Mali en ces moments difficiles pour le Pays. Ils disent aussi avoir pris bonne note des préoccupations de la société civile, des agriculteurs et des femmes qui ont également tour à tour pris la parole pour exprimer les besoins sectoriels qui ont besoin d'être soutenus.

L'audience a pris fin par une photo de famille.

Source : Figaro du Mali

www.malikile.com

Service Sociale des Armées : Encore au chevet des veuves et orphelins des militaires et paramilitaires



Le Directeur du Service Social des Armées, le Colonel-major Bréhima SAMAKE, a présidé le mardi 29 novembre 2022, dans l'enceinte dudit service, la cérémonie de remise de kits d'accompagnement à 25 veuves militaires qui ont suivi la formation sur la transformation des produits agricole dans la spécialité « Atièkè » au Centre Agro-Alimentaire de Siby.

Le geste est à l'actif de l'ANPE. A cela s'ajoute la remise de matériels au profit de 50 veuves des militaires et paramilitaires qui doivent suivre une formation en technique de transformation des pâtes d'arachides. Ces matériels sont financés par la DSSA à hauteur de plus de 2 millions de FCFA. L'évènement s'est déroulé en présence du Directeur Général de l'ANPE, des représentants du FAFPA et de l'APEJ entre autres.

Ce don est une forme de solidarité qui provient de la volonté de l'Etat et de la direction du service social des armées à l'endroit des veuves et orphelins des militaires et paramilitaires. Pour la transformation des produits agricoles, le don est composé entre autres, de 10 grandes bassines plastiques, 30 Tamis de différentes mailles, 04 bâches pour éta-lage, 02 machines presse, 02 machines broyeuses.

Et pour la formation de 50 veuves et orphelins en transformation de pâtes d'arachides, les matériels sont composés exclusivement de kits pour apprenants. Il s'agit de 20 sacs d'arachide, 10 nattes, 50 tamis, 10 barriques et foyers de grillade. Il est financé par la DSSA à hauteur de plus de 2 millions de FCFA.

Source : FAMA



Diplomatie : Le ministre Diop offre un dîner au doyen du corps diplomatique au Mali



Le Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Son Excellence Monsieur Abdoulaye DIOP, a offert, le mardi 29 novembre 2022, un dîner en l'honneur du Doyen du Corps diplomatique, Son Excellence Monsieur Kodio LOUGUE, Ambassadeur du Burkina Faso au Mali, en fin de mission.

A cette occasion, le Chef de la diplomatie malienne s'est félicité de la nouvelle dynamique insufflée à la coopération bilatérale par les deux Chefs d'Etat malien et burkinabè, résolument engagés à la mutualisation des efforts et des moyens en vue de prendre en charge les aspirations profondes des populations tant sur le plan sécuritaire que dans le domaine du développement.

Dans la même veine, il a salué la contribution significative de l'Ambassadeur au renforcement des excellentes relations de coopération entre le Mali et le Burkina Faso, et apprécié les efforts importants qu'il a abattus pour le resserrement des liens de fraternité et de bon voisinage. En guise de reconnaissance à ses efforts, une distinction honorifique de Chevalier de l'Ordre national à titre étranger lui a été décernée.

Pour le Ministre, l'amitié entre les deux pays requiert un travail continu et ardu afin d'intensifier les relations économiques et commerciales pour le bonheur exclusif des populations respectives.

Il a saisi cette occasion pour exprimer, au nom de Son Excellence le Colonel Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'Etat, sa gratitude et sa reconnaissance en faveur du Burkina Faso pour l'engagement ferme et résolu de son Gouvernement aux côtés de celui du Mali dans le cadre de la gestion de la crise multidimensionnelle actuelle que connaissent les deux pays.

Le Diplomate Burkinabè s'est, pour a part, réjoui de la distinction décernée qui honore son pays avant de déclarer que la forte densité des échanges et la singularité des défis communs font que l'axe Bamako-Ouagadougou est plus que jamais stratégique.

Bureau de l'Information et de la Presse/MAECI

Recherche contre le paludisme : Maliens et Américains en pointe !

La conférence annuelle de la Société savante américaine de Médecine Tropicale et d'Hygiène [American Society of Tropical Medicine and Hygiene – ASTMH], interrompue depuis deux ans, en raison de la pandémie de COVID-19, s'est tenue du 30 octobre au 3 novembre 2022. L'occasion a permis à 45 scientifiques maliens de présenter les résultats de leurs recherches...

L'événement était très attendu y compris par le monde scientifique malien. Aussi, les National Institutes of Health (NIH) des Etats-Unis ont facilité la participation de 45 scientifiques maliens à la conférence de cette année à Seattle, Washington, du 30 octobre au 3 novembre 2022. Nos compatriotes ont eu l'occasion de rendre compte des résultats de leurs travaux.

L'équipe du Professeur Boubacar Traoré - Doyen de la faculté de pharmacie de l'Université des Sciences, des Techniques et des Technologies

de Bamako (USTTB), membre par ailleurs du Centre de formation et de recherche sur le paludisme - a vu son travail reconnu par plusieurs médias aux États-Unis et à l'étranger, notamment le Washington Post, AP, Science, MedPage Today etc.

Cette attention a été suscitée par les résultats que le Professeur Kasoum Kayentao a présentés à l'ASTMH et publiés dans le New England Journal of Medicine le 31 octobre 2022. L'étude a démontré que le médicament expérimental à base d'anticorps monoclonal, CIS43LS, s'est avéré efficace à 88 % pour prévenir les infections palustres chez des adultes en bonne santé à Kalifabougou et Torodo, au Mali. Il s'agit de la première étude qui démontre, qu'un anticorps monoclonal peut prévenir l'infection par le paludisme dans une région endémique. Elle permet d'espérer que les anticorps monoclonaux pourront faire partie des outils de lutte contre le paludisme mis à la disposition du monde, pour combattre cette maladie qui décime des milliers d'africains notamment. Le chargé d'affaires de l'Ambassade des Etats-Unis au Mali, pour sa part, affirme : « **Nous sommes très fiers du partenariat entre les National Institutes of Health et l'Université des Sciences, Techniques et Technologies de Bamako (USTTB)** ».

Binadjan DOUMBIA





Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

BON A SAVOIR

■ C'EST QUOI L'ENRICHISSEMENT ILLICITE ?

L'enrichissement illicite est :

- l'augmentation substantielle du patrimoine d'un agent public sans rapport avec ses revenus légitimes, ou
- le train de vie que mène cet agent sans rapport avec ses revenus légitimes.

■ C'EST QUOI LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est la liste détaillée des revenus et des biens qui appartiennent à un agent public, transmise par cet agent aux autorités compétentes pour analyse et exploitation conformément à la loi.

■ QUI DOIT FAIRE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens concerne les personnalités suivantes : présidents d'institution, ministres et assimilés, présidents et membres des autorités administratives indépendantes, députés ou maires, autres ordonnateurs ou comptables publics, directeurs généraux, présidents d'établissement public, directeurs généraux, nationaux ou régionaux des services de l'Etat, magistrats, chefs d'état-major des armées, responsables de la passation de marchés publics, responsables des services financiers, d'assiette ou de recouvrement.

Les personnalités concernées sont environ 8 000.

■ OÙ FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est faite auprès du président de la Cour suprême. En retour, cette autorité délivre un récépissé à l'auteur de la déclaration de biens.

■ QUELS SONT LES REVENUS ET BIENS À DÉCLARER ?

- les revenus : salaires, indemnités, primes, autres accessoires de salaires, héritages, libéralités légalement reçues ;
- les biens meubles : véhicules, meubles et bijoux de valeur, objets d'art, comptes bancaires, argent en espèces, actions, parts sociales,
- les biens immeubles : maisons d'habitation, immeubles commerciaux ou professionnels, champs, vergers, animaux, terrains nus.

Tous les revenus et biens doivent être déclarés, qu'ils soient situés au Mali ou à l'extérieur.

■ QUELLES SONT LES PIÈCES JUSTIFICATIVES DE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

Les revenus et les biens déclarés doivent être soutenus par des pièces justificatives comme les titres fonciers, les lettres d'attribution, les concessions rurales, les concessions urbaines, les relevés de comptes bancaires, etc.

■ QUAND FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens doit être faite par l'agent public concerné :

- au début de la fonction ou du mandat qui crée l'obligation de déclaration de biens ;
- chaque année, au plus tard le 31 décembre ;
- à la fin de la fonction ou du mandat.

Le formulaire de déclaration de biens est téléchargeable en cliquant

www.oclei.ml

<https://www.facebook.com/Office-Central-de-Lutte-Contre-l-Enrichissement-Illicite>

Assainissement et Eau à Bamako : La Banque Mondiale débloque 250 millions de dollars

La Banque mondiale accroit l'accès aux services d'assainissement et d'eau de la ville de Bamako. Elle vient d'approuver un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) estimé à 250 millions de dollars pour appuyer le Mali dans l'amélioration de l'accès aux services de gestion des déchets solides, d'assainissement et d'eau, indique un communiqué.



Ce financement permettra l'accroissement de la résilience aux inondations de zones vulnérables du district de Bamako et des communes voisines ciblées. Le Projet de Résilience Urbaine de Bamako (PRUBA) améliorera la gestion des déchets solides à travers la réhabilitation et l'extension des infrastructures nécessaires au rétablissement des fonctions primaires de gestion des déchets, à savoir la collecte, le transfert et le traitement. Des investissements prioritaires sont prévus dans l'assainissement ainsi que des mesures d'accompagnement pour renforcer le cadre institutionnel du secteur, et assurer des services de gestion durable des boues de vidange. Le renforcement du stockage de l'eau et des réseaux de distribution ainsi que la réalisation des branchements des ménages et des bornes fontaines nécessaires permettront d'approvisionner de nombreuses zones non desservies à Bamako et dans les communes environnantes. D'autres investissements permettront d'améliorer la résilience des populations face aux inondations et les conditions de vie en milieu urbain dans

certains quartiers vulnérables.

« **Les interventions de ce projet ciblent les pauvres et les personnes vulnérables, y compris les femmes et les jeunes, ainsi que les personnes déplacées de l'intérieur du pays qui ont souvent cherché refuge dans la capitale** », précise Clara De Sousa, Directrice des opérations de la Banque mondiale pour le Mali. Il s'agit pour la Banque mondiale de : « **soutenir le renforcement de la résilience aux chocs et aux crises liées au changement climatique, grâce à des interventions visant à améliorer la protection contre les inondations, des interventions dans les quartiers vulnérables et créant des opportunités économiques pour les membres vulnérables des communautés** », précise-t-elle.

À Bamako, les réseaux d'égouts sont presque inexistantes et 98 % de la population dépend encore de l'assainissement sur place. La capitale ne dispose pas d'installations contrôlées de traitement des boues de vidange, en partie, à cause des difficultés de sécurisation foncière des sites.

Les investissements proposés consistent à réaménager la décharge de Noumoubougou en un centre moderne d'enfouissement technique, incluant des équipements pour la valorisation des déchets, et à aménager un second site à Mountougoula pour doter le Grand Bamako d'une capacité de traitement de 20 ans. Cette capacité sera augmentée par la modernisation de la cellule existante pour atteindre une capacité supplémentaire de 2 millions de tonnes sur les 40 hectares restants du site. Deux usines de traitement des boues fécales seront construites pour remédier à l'absence actuelle de tout système d'assainissement approprié à Bamako.

Les deux usines auront une capacité journalière totale de 600 mètres cubes, équivalant à 42 tonnes de matière sèche, bénéficiant à environ 700 000 habitants. Quelques 800 blocs de latrines seront construits dans les établissements publics sélectionnés. Les ménages les plus pauvres, situés à proximité de ces établissements, bénéficieront également de la construction de 20 000 latrines domestiques. L'Association internationale de développement (IDA) est l'institution de la Banque mondiale qui aide les pays les plus pauvres de la planète. Fondée en 1960, elle accorde des dons et des prêts à taux faible ou nul pour financer des projets et des programmes de nature à stimuler la croissance économique, réduire la pauvreté et améliorer la vie des plus démunis. L'IDA est l'une des principales sources d'aide pour les 76 pays les plus pauvres du monde, dont 39 en Afrique. Ses ressources bénéficient concrètement à 1,6 milliard de personnes. Depuis sa création, l'IDA a soutenu des activités de développement dans 113 pays. Le volume annuel de ses engagements s'est élevé en moyenne à 21 milliards de dollars au cours des trois dernières années, 61 % environ de ce montant étant destinés à l'Afrique.

■ Binadjan Doumbia



Agriculture écologique et biologique : Un cahier de charges harmonisé !

Dans le cadre du projet agriculture écologique et biologique au Mali, le ministère du Développement rural - à travers la Direction nationale de l'agriculture, en collaboration avec l'association malienne pour la solidarité et le développement, a organisé, le jeudi 1er décembre 2022, un atelier d'harmonisation des cahiers de charge.

Il s'agit de garantir le système participatif dans le cadre de la production agro écologique et biologique au Mali, à l'hôtel Olympe. La cérémonie était présidée par le Secrétaire général dudit ministère, Daniel Siméon Kelema en présence du Directeur national de l'agriculture, Oumar Tamboura et plusieurs autres personnalités du monde de l'agriculture...

L'agriculture biologique est un système de production qui préserve la qualité des sols, celle des écosystèmes et la santé des personnes. Elle s'appuie sur des processus écologiques, la biodiversité et des cycles adaptés aux conditions locales, plutôt que sur l'utilisation d'intrants ayant des effets adverses.

De même, il s'agit d'un mode de production des cultures et d'élevage, qui réduit la quantité de substances chimiques utilisées et minimise leur impact sur l'environnement. L'objectif de cet atelier était d'échanger sur les méthodes et les moyens utilisés pour améliorer la qualité des productions agricoles dans

notre pays. « Nous sommes en train de voir comment au niveau national nous pourrions avoir une approche harmonisée, une compréhension commune sur l'agro écologique en république du Mali. Il y a plusieurs acteurs qui sont là et chacun à son cahier de charges, donc nous voulons avoir un outil harmonisé qui fait vraiment consensus », a expliqué Daniel Siméon Kelema.

L'association malienne pour la solidarité et le développement (AMSD), une organisation non gouvernementale œuvrant au Mali depuis 2009 pour l'amélioration de la vie quotidienne des populations vulnérables.

L'agriculture biologique et écologique est l'un des piliers de cette association. Prenant la parole, son président a déploré l'absence de textes juridiques encadrant l'agro écologique et l'agriculture biologique au Mali.

« Le département de l'agriculture a mis en œuvre un décret pour harmoniser les contenus des cahiers pour qu'aujourd'hui quand on parle d'agriculture biologique tout le monde s'accorde sur les définitions des frontières comme l'utilisation d'intrants chimiques ; est-ce que c'est autorisé ou pas ? Et par rapport à l'écologie aussi, quelles sont les lignes rouges à ne pas dépasser etc. », affirme Hamidou Diawara

Au Mali comme dans les autres pays du monde, l'utilisation d'intrants agricoles tels que les engrais chimiques, les pesticides et les systèmes d'irrigation, devient monnaie-courante. Ce qui n'est pas sans dangers.

« Aujourd'hui nous sommes obligés d'assurer la sécurité alimentaire de la population en même temps, il faut que les produits qui sont composés soient des produits de bonne qualité et sains, qui n'ont pas d'impact sur la santé de la population », indique Oumar Tamboura

Rappelons que le projet agriculture écologique et biologique est à sa deuxième phase. La première a pris fin en 2020.

Aminata Dagnon

Violations des droits humains au Mali : Amnesty international dénombre « plus de 494 cas... »

Dans son rôle de vigie, pour le respect des droits humains, AMNESTY International Mali, fidèle à sa tradition, s'est prononcée le mardi 29 novembre 2022, sur la situation des Droits Humains au Mali. Dans son récent rapport, cette organisation de défense des droits de l'homme alerte sur des cas d'abus et de violations des droits humains. « Plus de 494 cas d'abus et de violations ont été enregistrés au Mali ces quatre derniers mois », selon l'organisation.

Dans une note technique, rendue publique par Youssouf Poudiougou, assistant projet SIRA à Amnesty International Mali, il ressort que les observateurs ont continué à signaler des cas d'abus et de violations graves des droits humains. D'après cette note technique, sur un ensemble de 2024 cas alertés, vérifiés et validés conformément aux principes de surveillance, documentation et rapportage (SDR), le nombre de cas documentés courant la période concernée s'élève à 494 incidents et plus de 514 victimes civiles ont été touchées par les différents cas

d'abus et de violations dans 169 localités. Les régions les plus affectées restent : Mopti (198), Gao (81), Ségou (54), Bamako (49), Tombouctou (37) Sikasso (32), Koulikoro (37) Kayes (16) et Kidal (11). Il ressort également de l'analyse de cette note technique, que la majorité des atteintes enregistrées concernent les droits civils et politiques soit 381 cas. Toujours selon cette note technique, les atteintes aux droits documentés seraient imputables aux forces armées maliennes, et s'élèvent à 85 incidents. Les groupes armés (MUJAO, AQMI, GSIM, EIGS) seraient respon-

sables des 251 cas d'abus graves. Quant aux groupes d'autodéfenses, ils auraient commis 12 cas d'abus graves aux droits humains. 68 cas sont reprochables aux groupes séparatistes (CMA, MNLA, Gathia, HCUA, MAA). Et courant la période, il a été constaté une augmentation des restrictions de la liberté d'expression et la diversité d'opinion, un rétrécissement progressif de l'espace civique. A travers cette note technique, Amnesty International Mali s'est dit fortement préoccupée par la recrudescence des atteintes aux libertés d'opinion, d'expression et de presse au Mali. Les organisations de défense des droits humains, par conséquent, appellent les autorités maliennes à agir pour protéger ces droits fondamentaux, prescrits aux articles 4 et 7 de la Constitution de la République du Mali de 1992. Amnesty International Mali invite le gouvernement de transition à continuer de jouer son rôle de garant de la Constitution malienne, et des traités et accords internationaux protégeant les droits et libertés fondamentales.

■ Binadjan Doumbia



Renforcement des capacités : Plus de 1 000 nouveaux policiers maliens du Groupement mobile de sécurité formés avec l'appui de la Police des Nations unies



De février à novembre 2022, dix sessions de formation théorique et pratique au pré-déploiement sur le terrain, ont eu lieu au profit des policiers du Groupement mobile de sécurité (GMS) de la Police du Mali. Chaque session pour 100 policiers a duré trois semaines. Ainsi, 1 000 policiers ont conjointement été formés par les formateurs spécialisés de la Police nationale du Mali et les instructeurs de la Police des Nations unies (UNPOL). Vingt-deux officiers du personnel de commandement ont également bénéficié de ces formations spécialisées.

Un renforcement ciblé des capacités pour des stagiaires déjà opérationnels

Le GMS est l'une des plus grandes unités de la police en termes d'effectif et de moyens. La gestion des foules et de l'ordre public sont ses principaux rôles. Les thématiques et modules spécialisés de cette formation ont ainsi été soigneusement définis et développés en tenant compte de cet aspect. Il s'agissait notamment de la gestion démocratique des foules, des techniques et gestes professionnels d'interventions et de protection, du secourisme au combat (« se protéger pour mieux

protéger »), de la détection et de la prévention des engins explosifs improvisés, du concept de police de proximité et le renseignement territorial. Les droits humains, les droits des conflits armés et les violences basées sur le genre, ainsi que la déontologie policière, ont été revus durant l'ensemble des sessions. Plus de 80 % de l'effectif formé a déjà été redéployé dans les différentes régions du Mali pour renforcer le maillage sécuritaire national, accroître le déploiement des forces de sécurité au Centre et au Nord du pays, ainsi que pour favoriser la restauration et l'extension de l'autorité de l'Etat. Cette formation a également permis de préparer et d'aguerrir les nouvelles recrues du GMS pour faire face aux menaces sécuritaires auxquelles ils seront confrontés sur le terrain. En outre, dans un contexte de préparation aux prochaines échéances électorales et à leur sécurisation, le renouvellement des capacités et la formation d'une telle unité spécialisée dans la gestion des foules et de l'ordre public, doit permettre de mieux maîtriser la gestion des risques.

Une nouvelle doctrine pour une coopération plus dynamique

« Je remercie au nom du Directeur général de la Police nationale, la MINUSMA, pour son

appui sans relâche à la police et de façon spécifique pour le renforcement de capacité d'action du GMS, » a déclaré le Contrôleur général de police, Sory KEITA, lors de la cérémonie de clôture des dix sessions de formation, le 25 novembre 2022. Pour sa part, le Commissaire général de Police Thierry MARTIN, de la Police des Nations unies a salué les dix mois de sacrifices et d'activités intenses consentis par les formateurs et les participants. Il a aussi rappelé le contexte de la mise en œuvre de ce projet de formation, qui s'inscrit dans le cadre de l'application de la nouvelle doctrine de coopération d'UNPOL avec ses partenaires des Forces de sécurité maliennes (FSM).

La Police des Nations unies a en effet réorienté et restructuré ses programmes d'appui en matière de renforcement des capacités, au profit des unités opérationnelles des Forces de sécurité maliennes dans le cadre d'un meilleur impact sur le terrain et du transfert des compétences, notamment à travers la formation des formateurs. Une nouvelle phase de ce programme spécialisé est en cours d'élaboration pour un prochain atelier de retour d'expérience et de culture du résultat.

Source : Minusma



Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Mali et l'Algérie : Booster la coopération dans les domaines du numérique et des startups

Jeudi 1er décembre, le Cich a abrité une table ronde sur les opportunités de coopération et de partenariat Algéro-malien dans les domaines du numérique et des startups. Cette table ronde a été coorganisée par Mali Digital Award (MDA) et l'Ambassade d'Algérie au Mali, en collaboration avec le ministère de la Communication, de l'Economie numérique et de la Modernisation de l'Administration, MCENMA, la Société Malienne de Transmission et de Diffusion, SMTD, le Patronat du Mali (CNPM), l'Association des Sociétés Informatiques du Mali (ASIM) et l'Association MaliStarUp. Elle a été présidée par Maître Harouna Mamadou Toureh, ministre de la Communication, de l'Economie numérique et de la Modernisation de l'Administration en présence d'une centaine de professionnels du secteur du numérique et portera sur les opportunités de coopération entre Bamako et Alger.

La table ronde a pour objectif de permettre une meilleure vulgarisation des deux domaines, dans chacun de nos pays, et de dégager des possibilités de coopération et de partenariat en la matière, au regard de leur contribution dans le développement, dans la modernisation de nos sociétés ainsi que dans la création d'emplois et de richesses. Les thématiques, discutées lors de cette rencontre d'experts de haut niveau sont les opportunités de coopération institutionnelle entre le Mali et l'Algérie pour développer et mettre en œuvre des actions communes dans le domaine du numérique ; les actions de co-entreprenariat et de partage d'expériences entre les entreprises et Startups du Mali et d'Algérie pour développer et mettre en œuvre les initiatives innovantes dans le domaine du numérique.

En effet, cette table ronde est l'aboutissement d'une volonté Algéro-malienne d'explorer les opportunités que recèlent les économies des deux pays dans les domaines du numérique et des startups. L'initiative est née au mois d'Octobre dernier, dans le sillage de la deuxième



édition du Mali Digital Awards, un espace qui réunit chaque année l'ensemble des opérateurs et acteurs institutionnels et privés maliens du numérique et des startups.

L'Ambassadeur d'Algérie au Mali, SEM El Haoues RIACHE, a promis que son pays ne ménagera aucun effort pour développer ses relations avec le Mali, pour lequel il souhaite le retour rapide de la paix et de la sécurité.

Aussi, précise-t-il, l'Algérie s'investit pleinement dans la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation, issu du processus d'Alger. Sur le plan de la coopération économique et des échanges commerciaux, son pays est fermement convaincu que de larges horizons restent à explorer au bénéfice de nos deux peuples.

C'est, poursuit-il, pour cela que l'idée d'une table ronde sur les opportunités de coopération et de partenariat Algéro-malien, dans les domaines du numérique et des startups, a été accueillie favorablement par les autorités de nos deux pays ; en ce qu'elle s'inscrit pleinement dans le cadre de la coopération bilatérale entre les deux pays.

A l'issue de la table ronde, un rapport sera produit et transmis aux autorités compétentes. Un comité de suivi de la mise en œuvre des recommandations sera chargé de produire une feuille de route et un plan d'action opérationnel.

Bokoum Abdoul Momini



Gouvernance : A la place du CNT...

Tandis que les maliens subissent faim et soif au nom du patriotisme, des pratiques antipatriotiques ont cours au Conseil National de Transition. En témoignent, son élargissement inopportun, l'augmentation de son budget et, à présent, l'achat - selon un de ses membres - de 20 véhicules de marque V8.... Il est impératif pour l'organe législatif de se ressaisir au risque de subir la colère populaire.

Très contesté au début, le CNT a fini par être cautionné des Maliens. Cependant, depuis son installation, certains ont réclamé une réduction de son budget au regard du contexte économique. D'autres avaient même plaidé pour le mandat gratuit. Quelques-uns, par contre, ne lui accordaient aucun crédit.

Néanmoins, après la rectification de la trajectoire de la transition, le CNT a été légitimé, non seulement, parce que son contestataire principal, le M5-RFP, a baissé les bras, mais aussi, parce que l'organe remplissait effectivement son rôle de contrôle de l'action gou-

vernementale.

Un élargissement qui fâche

Bien que prévu par la Charte révisée de la transition, l'élargissement du Conseil National de Transition a frustré beaucoup de Maliens. Car, il intervient dans un contexte budgétairement difficile pour le Mali. « **Pendant qu'on nous demande supporter la cherté de la vie au nom de la refondation, du Mali Kura, de la souveraineté, eux, ils élargissent le CNT pour que 26 nouveaux membres viennent bouffer des millions par mois.**

C'est inadmissible. Il n'y avait pas de raison logique d'élargir cet organe », a écrit un internaute, Ibrahim Togo, sur sa page Facebook.

L'augmentation du budget, une autre erreur

A l'élargissement contesté du CNT, s'ajoute l'augmentation du budget de l'institution. L'information a été donnée par un membre de l'organe, quoique démentie par un autre.

Pourtant, Adama Ben Diarra – car c'est de lui qu'il s'agit – maintient que « **20 véhicules neufs de marque de V8 ont été achetés. On va créer une direction des ressources humaines** ».

Si cette information était avérée, il ne serait pas exagéré d'affirmer que les jours du CNT sont comptés. Car la patience des maliens a des limites, tout comme l'injustice. Il urge pour l'organe législatif de se ressaisir.

Anguimé Ansama



Retour de Dr. Choguel Kokalla Maïga à la tête du gouvernement : Fin de suspense depuis le vendredi, 25 novembre 2022 !

C'est en début de matinée du vendredi saint, 25 novembre 2022, que le Président de la Transition, chef de l'État, Colonel Assimi Goïta, a reçu en audience Dr. Choguel Kokalla Maïga, Premier ministre toujours en titre. Le communiqué de la présidence de République a mentionné que c'est « Après une retraite médicale de quelques mois, le Dr. Choguel Kokalla Maïga, Premier ministre, Chef du gouvernement, a choisi, pour sa première sortie publique, de rencontrer le Président de la Transition, Son Excellence le Colonel Assimi Goïta, Chef de l'État ».

Ce communiqué, voix officiellement autorisée, a ajouté aussitôt, dans un style de sincérité teinté d'humour, que « Visiblement en pleine forme, à l'allure sportive, souriant à tout bout de champ, le Premier ministre a laissé entendre, à sa sortie d'audience, que son état de santé s'est amélioré aujourd'hui et que c'est la raison de sa présence à Koulouba ».

Formulation sans ambiguïté qui ne signifie rien de moins que Dr. Choguel Kokalla Maïga sera bientôt rappelé à la tête du gouvernement de la République, la retraite médicale ayant pris fin. Le Premier ministre Maïga a d'ailleurs confirmé cette perspective en faisant dans la soirée, via l'Ortm, la télévision et la radio nationales, une adresse à la nation qu'il remercie avec toute la sincérité dont il est coupable. Signe qui ne trompe, les mots aimables tenus à l'endroit du Président Goïta et à celui qui a eu la lourde tâche de tenir sa place durant la difficile épreuve de sa santé, Colonel Abdoulaye Maïga, indiquent fort bien le retour du gla-



diateur dans l'arène pour continuer à défendre le Mali. Mais quand reprendra-t-il fonction ? C'est la grande question. En attendant cette décision qui ne relève que du seul Président de la Transition, rappelons que Dr. Choguel Kokalla Maïga avait été admis

dans une structure sanitaire, la Polyclinique Pasteur de Bamako en l'occurrence, le 10 août 2022 pour des soins appropriés suite à un malaise soudain. Il ne regagnera son domicile que le 30 septembre dernier, après plus de 45 jours de prise en charge très secrète de l'armée, son médecin traitant étant, selon plusieurs sources dignes de foi, un général-médecin de haute qualification, qui a été en synergie avec une vingtaine d'autres disciples d'Hippocrate, tous des professionnels de haut niveau. D'où le grand secret qui a prévalu jusque-là sur l'état du grand patient, chef du gouvernement ; un secret qui a été certainement le mieux gardé durant les 60 années dernières. Un intérimaire, Colonel-major Abdoulaye Maïga, ci-devant ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation et non moins porte-parole du gouvernement de la Transition, avait été nommé le dimanche, 21 août, soit sept jours après l'hibernation médicale forcée de Dr. Choguel K. Maïga. Trois mois après, le Premier ministre par intérim s'est ac-



quitté de la tâche à lui confiée avec hauteur et dévouement, montrant que le Mali ne manque pas de serviteurs conscients et consciencieux.

En appelant donc- puisque ce n'est plus qu'une question de jours- Dr. Choguel Kokalla Maïga à la tête du gouvernement après près de deux mois de convalescence, le chef de l'Etat, clé de voûte de toutes les institutions de la Transition, atteste à l'opinion nationale que celui qu'il a nommé comme Premier ministre le 7 juin 2022, immédiatement après sa propre prestation de serment devant la Cour suprême en tant que nouveau Président de la Transition suite à la mise hors-prérogatives, le 24 mai, du Président Bah N'Daw et son Premier ministre, Moctar Ouane, que l'intéressé est bien guéri et, mieux, qu'il ne souffre d'aucune maladie handicapante, comme l'a laissé croire une certaine chronique malveillante. Si ce n'était pas le cas, le Président de la Transition, qui a une haute idée de sa charge et de sa mission, n'aurait jamais pris le risque de remettre en selle un homme qui ne jouit plus de ses facultés mentales et de ses aptitudes physiques et psychologiques. Que l'on ne ressasse donc plus les insinuations sur des maladies comme l'accident vasculaire cérébral, la catalepsie, l'épilepsie et on ne sait quelle panoplie de troubles mentaux. Le Président de la Transition, parfaitement informé de l'état de santé de son Premier ministre depuis le début, a suffisamment d'éléments sur la base desquels il a pris sa décision ; tout est bien qui finit bien. Le décret du Président de la Transition convoquant à nouveau Dr. Choguel K. Maïga à reprendre sa place à la tête du gouvernement, par ces temps où l'amour n'est pas tout à fait au beau fixe entre les officiers de l'armée, qui ont opéré le pronunciamiento du 18 août 2020 en déposant IBK et son régime, et leurs soutiens traditionnels (Yèrèwolo Debut sur les Remparts, COREMA, M5-RFP, etc.), porte un message politique fort. Pour le saisir dans sa portée profonde, il faut remonter au 24 mai 2021 quand Colonel Assimi Goïta et ses compagnons d'armes ont réussi, sans coup férir, pour la deuxième fois, à écarter les deux têtes d'affiche de la Transition d'alors, Bah N'Daw et Moctar Ouane, qui, durant neuf mois, ont entretenu des relations, sinon orageuses, du moins tendues, avec le M5-RFP, artisan du soulèvement populaire qui a ébranlé le Président Ibrahim Boubacar et son pouvoir au point



d'être cueillis par les militaires avec une facilité qui a surpris la France et les Européens, l'Amérique aussi. On peut donc estimer que le nouveau Président de la Transition a eu le bon réflexe de vite reconnaître le rôle historique joué par le M5-RFP dans l'avènement de la Transition, en portant son choix sur le chef des troupes, Dr. Choguel K. Maïga, pour diriger le gouvernement de la République. L'aile militaire et l'aile politique se retrouvaient ainsi, dans une union qui aura accouché dans la douleur après plusieurs mois de bras de fer. Depuis, le Mali a commencé à sortir la tête de l'eau. Respect de la souveraineté du Mali
La quête du respect de la souveraineté est devenue plus évidente au fil des semaines, au grand dam de la France et de ses alliés qui avaient mis sur le fait que la première phase de la Transition s'était définitivement alignée sur tous les segments sur lesquels un Emmanuel Macron l'attendait. Depuis, beaucoup d'eau a coulé sous le pont. Réarmement des forces armées maliennes et leurs offensives hardies contre tous les terroristes, discours de Choguel Maïga à la tribune des Nations-Unies lors de la 76ème assemblée générale de cette organisation, occasion qu'il a saisie pour dénoncer l'abandon du Mali en plein vol par la France, etc. Les efforts immenses déployés depuis par le gouvernement sous la direction du Premier ministre Choguel Maïga afin de calmer les tensions sociales et pour stabiliser plusieurs autres fronts ont été fabuleux. Il s'y ajoute la nécessité de conduire intelligemment et avec hauteur de vue les réformes recommandées par les Assises Nationales de la Refondation (ANR). Ce chantier est encore vaste et il faut des ingénieurs, ces acteurs qui en connaissent les moindres recoins pour veiller à ce que tout se passe bien.
Les convoitises sur le M5-RFP ont donné lieu

à des combats internes ou externes, selon la perception de chacun. Le M5-RFP Mali Kura a été porté sur les fonts baptismaux à l'issue de certains épisodes. Cette entité nouvelle a tenu le mardi, 25 octobre dernier, une conférence de presse qui n'a pas permis de clarifier son positionnement réel sur l'échiquier politique national. Le Colonel Assimi Goïta vient de signifier que sa confiance en Choguel K. Maïga ne s'est point érodée, ce qui signifie autrement que le compagnonnage avec le M5-RFP original est toujours d'actualité, c'est lui qui est reconnu par la Charte de la Transition comme une des composantes. Le tandem Assimi-Choguel tient donc bon, le duo n'est pas un fer rouillé, il doit se battre pour préserver les acquis. Tout le monde, manifestement et cela se voit tous les jours, n'a pas intérêt à ce que la Transition arrive à bon port. Il y a en effet trop de pêcheurs en eaux troubles qui s'agitent de plus en plus. Il appartient au Président de la Transition et à son Premier ministre en qui il garde sa confiance d'être proactifs à tous les instants afin de faire échec à tous les coups bas et complots, qu'ils soient fomentés de l'extérieur ou de l'intérieur. On se souvient, après la gigantesque mobilisation citoyenne du 14 janvier 2022 suite à l'appel du Président de la Transition, Chef de l'Etat, adressé au peuple pour qu'il réponde à la CEDEAO qui avait pris contre notre pays des sanctions illégales et criminelles cinq jours avant, le 09 janvier, Dr. Choguel K. Maïga avait accordé une grande interview à l'Ortm. Il avait passé un message fort à l'occasion : « Peuple du Mali, toute l'Afrique nous regarde. Ne décevons pas le Mali et l'Afrique. » Le Mali doit triompher.

Malick Tandjigora
Source : Le National

Mesures préventives des maladies respiratoires en saison froide : Les comportements à adopter

Au Mali, la saison froide, qui débute généralement à partir du mois de novembre pour prendre fin mars, enregistre plusieurs maladies, comme le paludisme et favorise la résurgence et l'aggravation des maladies respiratoires.



Le froid peut aggraver l'état de santé des personnes, qui ont certaines maladies respiratoires, comme l'asthme, la bronchite chronique ou l'emphysème. L'état de santé des personnes atteintes de maladies cardiovasculaires peut aussi empirer à cause du froid. Cette période étant un moment difficile pour ces personnes atteintes des pathologies respiratoires chroniques, comme l'asthme et les rhino-sinusites allergique, mérite une grande attention des personnes concernées, qui à leur tour, doivent adopter des comportements appropriés.

Pour en savoir davantage sur les conduites que doivent adopter ces patients, nous avons approché Dr Salif Koné, un spécialiste des maladies respiratoires et tabacologiques. Selon lui, ces personnes doivent se protéger avec des pull-overs adaptés, tout en portant des masques. Avant d'indiquer que pendant cette saison fraîche, le vent et la poussière constituent des facteurs qui aggravent ces maladies. « Ils doivent consulter leurs médecins pour évaluer leur état de santé et avoir des médicaments adéquats dans le but de réduire le risque d'exacerbations. Pour certains malades (bronchites chroniques, BPCO, dilatation des bronches et asthme), poursuit-il, il est utile

de faire la vaccination contre la grippe et la pneumonie). Cela améliore leur qualité de vie » a-t-il précisé.

S'agissant de comment ces maladies se manifestent-elles, un autre spécialiste du même domaine soutiendra qu'elles se traduisent par une difficulté à respirer, un essoufflement, une sensation d'oppression thoracique, une respiration sifflante, une production de mucus et une toux.

Par ailleurs, en ce début de saison froide, les variations météorologiques, qui jouent un rôle non négligeable sur la santé, font qu'on rencontre de nombreux cas de paludisme chez des personnes de toutes catégories. Surtout qu'il est connu de tous, que la grippe s'attrape davantage en saison froide, et le paludisme, durant les saisons chaudes ou humides dans les régions tropicales. Dans les régions qui sont déjà touchées, la hausse des températures accélérera le cycle de développement du parasite dans le moustique, favorisant la transmission et augmentant donc le fardeau de la maladie.

Les changements climatiques ont des conséquences importantes sur un cycle d'anomalie de température, qui est associé au risque de maladies transmises par les moustiques,

comme le paludisme, la dengue et la fièvre. Ces périodes d'humidité ou encore de pluviométries plus fréquentes peuvent transformer les caniveaux en une succession d'endroits insalubres, le lieu de reproduction préféré des moustiques. Dans certaines régions, de fortes précipitations peuvent inonder les lieux de reproduction et réduire l'incidence du paludisme. Pour contrecarrer ce deuxième cas, Dr Moussa Goro, spécialiste lui aussi, nous précise que cette prévention de la maladie paludique dans les familles, relève de la responsabilité de tout le monde, comme pour dire qu'il y a des mesures préventives individuelles.

Pour le cas des enfants de moins de 5 ans, le médecin conseille les parents à les habiller avec des habits de manches longues à partir de crépuscule ou à 19 heures, car, indique-t-il, les études ont montré que la contamination est plus fréquente au crépuscule et avant le lever du soleil. Il a été aussi recommandé de ne pas être en contact permanent avec des aliments frais ou de l'eau fraîche pendant le froid, d'assainir également l'environnement pour faire disparaître les moustiques.

Lamine BAGAYOGO
Source: Mali Horizon

Niger : Le fonds africain de développement fournit 16 millions \$ pour soutenir l'approfondissement et l'inclusion du secteur financier

Le Conseil d'administration du Fonds africain de développement, la branche des prêts concessionnels du Groupe de la Banque africaine de développement, a approuvé un financement de 16 millions de dollars en prêts et subventions au Niger pour mettre en œuvre le projet d'approfondissement et d'inclusion du secteur financier. Le projet renforcera la mobilisation de ressources à long terme pour les prestataires de services financiers et améliorera l'inclusion financière des populations vulnérables, en particulier les femmes, les jeunes, les ruraux et les micro, petites et moyennes entreprises.

Concrètement, le projet contribuera à la mise en place d'un mécanisme de financement propice aux besoins des micro, petites et moyennes entreprises à travers la capitalisation du Fonds de Développement de l'Inclusion Financière et le renforcement des capacités techniques et opérationnelles des prestataires de services financiers, notamment les systèmes financiers décentralisés. Cela leur permettra de développer des produits et services financiers adaptés aux besoins de la population. Tout cela dans le but d'accroître la résilience du secteur financier et de réduire la pauvreté au Niger.

Le ministre nigérien des Finances, Ahmat Jidoud, s'est félicité de « cet appui de la Banque africaine de développement qui va renforcer les capacités techniques et financières des prestataires de services financiers au Niger, notamment les systèmes financiers décentralisés, ce qui permettra d'élargir l'accès aux services financiers », au plus grand nombre de nos concitoyens, notamment ceux qui vivent en milieu rural.

Ahmed Attout, Chef de la Division du développement des marchés de capitaux de la Banque africaine de développement a déclaré : « Nous nous réjouissons de cette collaboration entre le Groupe de la Banque africaine de développement et le Niger. En renforçant les capacités du Fonds de développement de l'inclusion financière et des prestataires de services financiers, ce projet contribuera à diversifier les sources de financement des petites et moyennes entreprises nigériennes et accroître l'inclusion financière au Niger.

Source : Intellivoire



Sénégal : Une gifle retentissante administrée à une députée à l'assemblée nationale

Ce jeudi 1er décembre au Sénégal, les débats d'idées ont laissé place à la violence à l'assemblée nationale. Amy Ndiaye Gniby, députée ayant dernièrement défrayé la chronique a reçu une claque de la part d'un de ses collègues.



Au Sénégal, les députés de l'opposition et de la majorité présidentielle se sont encore illustrés de la plus mauvaise manière. Ce jeudi 1er décembre, le Garde des sceaux, ministre de la Justice, Ismaïla Madior Fall, défend, devrait défendre le budget de son département contenu dans la loi de finances 2023, devant les députés. Mais la séance a été interrompue par une bagarre entre deux parlementaires aux insultes faciles.

En effet, en prenant la parole pendant la séance pour faire ses observations sur le rap-

port du projet de budget du ministre de la Justice, le député Massata Samb s'est offusqué d'une attitude de sa collègue Amy Ndiaye Gniby. Sitôt après avoir entendu la réplique de la dame, il s'est levé et est allé droit la retrouver à sa place pour lui administrer une gifle. S'en est suivie une bousculade générale ponctuée par des insultes de part et d'autre. Une situation qui a incité le président de l'Assemblée nationale à suspendre la séance sous les yeux du ministre Ismaïla Madior FALL. Amy Ndiaye Gniby avait dernièrement défrayé la

chronique pour ses attaques frontales. Des députés de l'opposition avaient récemment demandé au président de l'Assemblée nationale des excuses d'elle pour des paroles polémiques sur leur guide spirituel. L'opposition reproche toujours à Amy Ndiaye Gniby ses propos contre Serigne Moustapha Sy, guide moral des moustachidines et président fondateur du Parti de l'unité et du rassemblement (Pur).

Source : <https://beninwebtv.com/>

Coupe du monde 2022 : Le Maroc s'offre le Canada et une qualification historique !

Au terme d'un match serré, le Maroc s'offre le Canada (2-1) et la première place de son groupe. Les Lions de l'Atlas s'offrent une qualification historique après 1986.



Le Maroc avait rendez-vous avec l'histoire ce jeudi face au Canada. En cas de victoire ou nul, les Marocains avaient l'occasion d'assurer une qualification pour les 8es de finale de la Coupe du monde. Une première depuis 1986. Pour cette finale avant l'heure, Walid Regragui décidait d'aligner son équipe type. Seul Selim Amallah, gêné au genou laissait sa place à Abdelhamid Sabiri. Pour le reste, du classique avec le trio Sofiane Boufal, Youssef En Nesyri et Hakim Ziyech devant. Du côté du Canada, l'équipe étant déjà éliminée, John Herdman décidait de faire tourner un peu mais laissait tout de même sa star Alphonso Davies sur le terrain.

On s'attendait à voir des Marocains légèrement crispés par l'enjeu en début de rencontre. Et pourtant, tout commençait parfaitement pour les Lions de l'Atlas. Après une erreur de relance du gardien canadien Milan Borjan, c'est Hakim Ziyech qui en profitait pour lobber le gardien et ouvrir le score (1-0, 4e). Une entame parfaite qui assommait le Canada, dominé en début de rencontre. Le Maroc s'offrait même

un deuxième but peu avant la demi-heure de jeu. Sur un long ballon d'Achraf Hakimi, Youssef En-Nesyri partait seul au but et envoyait une belle frappe du droit (2-0, 28e). Mais voilà, pourtant très serein (trop), le Maroc se faisait peur en relançant une équipe du Canada qui n'avait rien montré jusqu'ici. Sur un centre fuyant d'Adekugbe, Nayef Aguerd déviait le ballon et trompait son propre gardien (1-2, 41e).

Le Maroc s'offre une qualification historique !

Un but anodin ? Pas du tout car il relançait totalement le Canada et tétanisait le Maroc. Et le nouveau but annulé d'En Nesyri pour hors-jeu n'aidait pas. Au retour des vestiaires, le Canada dominait outrageusement les débats. Le Maroc ne ressortait pas un seul ballon, et subissait les vagues rouges. Un jeu dangereux forcément et qui ne plaisait pas aux supporters présents dans le stade. Conscient des difficultés de son équipe, Walid Regragui faisait

entrer du sang neuf tout comme le coach canadien qui faisait entrer Jonathan David notamment. Dominateurs, les Canadiens voyaient la tête du nouvel entrant Atiba Hutchinson taper la barre et rebondir pile sur la ligne d'un Yassine Bounou mécontent de sa défense. Un dernier avertissement avant sanction ?

Heureusement pour les Marocains non. Car par la suite, le Canada baissait légèrement en intensité. Une bonne nouvelle pour les Lions de l'Atlas qui s'accrochaient dans la douleur à cette courte mais précieuse victoire. Le score ne bougera plus. Le Maroc s'impose 2-1 et se qualifie pour les 8es de finale. Cerise sur le gâteau, avec cette victoire, le Maroc termine leader de son groupe puisque la Croatie a fait match nul face à la Belgique. Une soirée magique pour les Marocains. Le Canada enchaîne une troisième défaite de suite même si le visage affiché a été très positif, notamment sur ce match.

Source : <https://www.footmercato.net/>



Bélier (21 mars - 19 avril)

Pluton dans votre maison de la carrière vous amène des transformations en profondeur. Il se peut que vous ayez à quitter votre emploi pour explorer de nouveaux territoires bien plus intéressants. Vous êtes stimulé et aux aguets pour saisir les opportunités qui se présentent.

La Lune noire en relation avec Mercure et le Soleil pourvoit à vos besoins matériels sans que vous ayez à vous en soucier. Vous êtes aidé là-haut, même si vous ne comprenez pas bien d'où cette manne financière peut provenir.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Vous êtes partout à la fois, ce ne sont pas les tâches de travail qui freineront vos élans, au contraire, plus il y en a, plus ça vous motive. Quitte à rentrer épuisé chez vous ce soir, vous y mettez toute votre énergie. Quel courage !

Si dernièrement vous avez fait des choix difficiles, aujourd'hui de bonnes affaires financières pourraient voir le jour. Vous n'en croyez ni vos yeux, ni vos oreilles, et pourtant c'est bien réel, vous pouvez gagner de l'argent. Foncez.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous privilégiez l'esprit d'équipe dans votre travail. Vous ne voulez plus faire cavalier seul. C'est une très bonne initiative, qui porte ses fruits. Vous pourriez même avoir envie de vous associer dans votre activité professionnelle.

Votre situation financière pourrait se modifier ces temps-ci. Pluton, dans le secteur des finances, apporte avec lui des transformations. Avec son bon aspect au Soleil, ces transformations pourraient devenir des gains, dus à votre seule capacité de réussite.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

L'activité actuelle laisse à désirer. L'organisation n'est plus ce qu'elle était. Le laxisme actuel vous rend nerveux. Une dispute peut éclater avec l'un de vos bons collègues. Le vent tourne et vous donne envie de rompre. Envisager une rupture est possible.

Essayez de différer les emplettes. Des coups de coeur sur des accessoires sont mal venus. Vous pouvez craquer pour des gadgets décoratifs pour l'habitat. Comparez les prix, cela peut vous aider à réaliser des économies. La stabilité vous accompagne.



Lion (22 juillet - 23 août)

C'est une période faste pour votre réputation. Vous êtes bien considéré dans votre domaine et vous pouvez recevoir d'alléchantes propositions de partenariat. Attention, il se pourrait bien qu'il ne s'agisse que d'une promotion commerciale assez brève dans la durée.

Mercure en conjonction au Soleil, vous apportera sûrement une bonne nouvelle concernant un gain que vous attendiez. Il se peut que cet argent soit encore caché pour le moment. Mais les choses sont en gestation et vont bientôt éclore au grand jour.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous pourriez avoir affaire à quelques difficultés ou à des conflits professionnels avec vos collègues, il sera difficile, voire impossible de les éviter. Cependant, ne pas porter d'attention est la meilleure solution. Demain tout ira mieux.

Il y a des dépenses imprévues qui viennent se greffer à votre budget, soit un rappel de charges soit des travaux pour votre logement à faire en urgence, c'est une contrariété que vous auriez préféré éviter, mais vous n'avez pas le choix.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Au travail, ne vous laissez pas déborder par vos émotions ! Votre imagination pourrait vous jouer des tours, vous pourriez voir des problèmes là où il n'y en a pas ! Votre dévotion fait l'unanimité au sein de votre équipe, n'en doutez pas. Des dépenses imprévues pourraient arriver, et avec elles des petits désagréments. Comme par exemple une fuite d'eau ou un lave-linge en panne ! Mais vous saurez très bien y faire face et contrôler ces contretemps, n'avez aucune crainte !



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Mercure en Scorpion vous donne des idées intéressantes. Vous multipliez des démarches pour un nouveau poste. Les fonctions convoitées peuvent avoir un rapport avec une stratégie. En effectuant les recherches, la prudence sur les contrats est recommandée.

La prudence est conseillée. Elle vous demande de faire des concessions. Vous devez faire attention à ne pas céder aux pulsions. Des coups de coeur risquent de vous faire craquer. Si vous faites du shopping, fixez un budget. Essayez de ne pas le dépasser !



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Uranus va faire exploser dans votre vie, toutes les barrières qui vous empêchent d'avancer. Vous aurez ainsi le champ libre pour exprimer votre créativité. Ainsi, si votre entreprise subit d'importantes transformations, c'est pour mieux s'adapter aux nouvelles exigences du marché.

Là aussi, Neptune peut apporter un certain flou, car il est en carré à Vénus qui représente aussi les valeurs. Votre visibilité est limitée pour le moment. Une certaine brume plane sur vos projets. Le moment est propice pour réfléchir à la suite.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Du côté professionnel tout est plus simple et plus limpide. Vous retrouvez une certaine tranquillité, et ce n'est pas pour vous déplaire, cette situation vous l'attendiez depuis longtemps. Vous ne renoncez pas à un projet de grande envergure.

Vous prenez une belle revanche sur les jours passés, cher ami Capricorne, votre minutieuse gestion porte enfin ses fruits. Vous avez su anticiper, prévoir, et maintenant vous pouvez même mettre un peu d'argent de côté pour vos futures vacances.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Dans le domaine professionnel, un léger manque d'efficacité pourrait se faire ressentir. Restez vigilant et à l'écoute de votre corps. Vous débordez d'énergie, attention à ne pas vous épuiser ! Ménagez-vous et restez dans le contrôle.

Une bonne nouvelle de l'étranger pourrait avoir un impact positif sur vos finances. Peut-être un oncle d'Amérique qui se montrerait généreux ? Ou alors votre projet immobilier s'est concrétisé et vous en récoltez à présent les bénéfices... Tout est possible.



Poisson (19 février - 21 mars)

Vous rêvez à une activité plus énumérée. Un manque de trésorerie motive une recherche d'emploi. Cette démarche peut prendre bien plus de temps que prévu. Vous devenez hésitant et facilement influençable. Le choix vers une reconversion est possible.

Un manque de trésorerie vous oblige à faire des concessions. Vous ne pouvez à la fois dépenser pour les loisirs et assumer les charges. Vous êtes sur le fil du rasoir, à jongler avec un découvert. Malgré la situation, vous tirez votre épingle du jeu.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

<p>Communiqué du Conseil des Ministres du mercredi 1er juin 2022 cm n°2022-24/agg</p> <p>1110 Malikilé</p> <p>Crise au sein du RPM Dr Bocari Treta sommé d'organiser un nouveau congrès</p>	<p>Situation financière du Mali : Non le pays n'est pas en "défaut de paiements"</p> <p>1111 Malikilé</p> <p>Prochain sommet de la CEDEAO sur le Mali Revoilà le Cadre d'Echanges</p>	<p>Plus de 5000 techniciens impliqués dans notre vision, notre projet politique et notre programme électoral. Tous s'engagent à travailler ensemble pour le développement durable et prospère de notre pays.</p> <p>1112 Malikilé</p> <p>Le Sommet de la CEDEAO tergiverse, le Mali s'assume !</p>	<p>Le Mali assure le développement durable et la prospérité de son peuple Les capacités de 50 membres du CNT renforcées</p> <p>1113 Malikilé</p> <p>La polémique entre le Mali et la CEDEAO</p>
<p>Journées de Réflexions et de Soutien à la Transition : La jeunesse invitée à jouer sa partition</p> <p>1114 Malikilé</p> <p>Dr Choguel Kokalla Maïga fait le bilan de l'an I de la rectification</p>	<p>Conférence de presse sur le développement agricole : Les professionnels du secteur invités à s'approprier l'événement</p> <p>1115 Malikilé</p> <p>Barkhane Faso CEDEAO Issoufou Mahamadou, son médiateur contesté !</p>	<p>Adema - PASJ : Enfin le bitan de 10 ans de pouvoir</p> <p>1116 Malikilé</p> <p>Le top départ !</p>	<p>Mali : La hausse des prix des denrées alimentaires</p> <p>1117 Malikilé</p> <p>Le nîet du Mali à la force française Barkhane</p>

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23